

Le portail Langues d'Europe et de la Méditerranée (LEM) pour le développement du dialogue euroméditerranéen

Giovanni Agresti, Henri Giordan*
Université de Teramo, Italie
Forum des Langues de France, France



Synergies Italie n° 5 - 2009 pp. 119-127

Résumé : Dans cet article nous tâcherons de présenter le projet LEM (Langues d'Europe et de la Méditerranée), projet franco-italien conçu et dirigé par Henri Giordan et soutenu par la DGLFLF. Il s'agit essentiellement d'un portail destiné à devenir une encyclopédie évolutive sur les langues d'Europe et de la Méditerranée, caractérisé par une très haute qualité rédactionnelle, une architecture décentralisée de correspondants et par la fiabilité des informations. Mais la fonction et la portée du LEM dépassent largement la simple description scientifique des langues: l'évolution du Web 2.0 dans le sens d'une participation du public contrôlée et l'implication systématique des institutions dans les différents événements (colloques expositions, publications, festival artistiques et littéraires etc.) que l'on associe au portail, obligent le LEM, résolument orienté vers le développement du dialogue euroméditerranéen, à se mesurer de près avec les politiques linguistiques nationales et supranationales.

Mots-clés : Diversité linguistique, dialogue euroméditerranéen, droits linguistiques

Riassunto : In questo articolo intendiamo presentare il progetto LEM (Lingue d'Europa e del Mediterraneo), progetto franco-italiano ideato e diretto da Henri Giordan e sostenuto dalla DGLFLF. Si tratta principalmente di un portale che si configura come un'enciclopedia evolutiva sulle lingue d'Europa e del Mediterraneo, caratterizzato da una particolare cura redazionale, da un'architettura decentralizzata di corrispondenti e dall'affidabilità delle informazioni. Ma la funzione e la portata del LEM vanno ben oltre la semplice descrizione scientifica delle lingue: l'evoluzione del Web 2.0 verso una partecipazione disciplinata e il sistematico coinvolgimento istituzionale nei vari eventi (congressi, esposizioni, pubblicazioni, festival artistico-letterari ecc.) che al portale sono o s'intendono correlare, obbligano inevitabilmente il LEM, risolutamente orientato allo sviluppo del dialogo euromediterraneo, a misurarsi da vicino con le politiche linguistiche nazionali e sopranazionali.

Parole chiave : Diversità linguistica, dialogo euromediterraneo, diritti linguistici

Abstract : The aim of this paper is to describe the Italian-French project LEM (Languages of Europe and the Mediterranean) founded and directed by Henri Giordan, and supported by the DGLFLF. The LEM project is conceived as a portal functioning as an evolutionary encyclopaedia dealing with the languages of Europe and the Mediterranean. The portal is characterized by the reliability of information attentively edited by several

decentralized correspondents. However, the function and potentiality of the LEM portal are not limited to the scientific description of languages. In fact, the improvement of the Web 2.0 allows an orderly participation and systematic institutional involvement in various events (e.g.: conventions, exhibitions, publications, artistic-literary festivals) that are, or may be in some way, correlated to the portal. In this way the LEM portal, which is oriented to the development of the Euro-Mediterranean dialogue, measures itself against national and international linguistic politics.

Key words: *Linguistic diversity, Euro-Mediterranean dialogue, linguistic rights*

1. Du dialogue

« Dialogue des cultures » est une expression qui a depuis un bon moment viré à la formule, et à une formule qui risque de s'user de plus en plus et de se vider de sens. « Dialoguer » devrait par contre impliquer la volonté, le courage des interactants de s'exposer à l'Autre, bref le risque de se mettre en jeu. D'accepter de céder la parole à un « tu » qui devient à son tour première personne et qui nous propose ou impose sa pensée, son discours. Qui abolit, aussi, notre identité, lorsqu'il s'adresse en « vous » à un auditoire réduit, dès lors, à une série anonyme de « tu ». Ainsi, c'est à travers le dialogue que l'on peut espérer corriger l'asymétrie, la polarisation configurationnelle qu'implique toute prise de parole, hégémonique et potentiellement agressive par sa nature même.

Si ce régime fonctionne dans le cadre de l'interaction, qui est déséquilibre et reconfiguration relationnels, on peut croire qu'il se projette à l'échelle des communautés, des groupes, des États. Un drapeau, toute sorte de « drapeau », est là pour surmonter ou résumer la diversité, l'infinité insaisissable des traits d'un territoire, physique et culturel, linguistique. Ce principe économique de réduction de la diversité est incontournable, mais si l'on gagne d'un côté - le monde paraît simple, gouvernable, manipulable - on perd de l'autre, le jugement sur le monde est simpliste. De ce point de vue, un vrai, courageux dialogue pourrait être envisagé comme correction de cette simplification aberrante. Un vrai dialogue doit nécessairement prendre en compte la complexité et présuppose une connaissance réciproque des parties en jeu. Puisqu'il s'agit d'une négociation de valeurs, et d'identités, il est évident que la connaissance de la langue de l'Autre est la meilleure façon de préparer le dialogue indispensable à la paix. Voilà le but du projet Langues d'Europe et de la Méditerranée (désormais LEM), qui fait l'objet du présent article.

2. La Méditerranée, espace de rencontre

Le *Mare nostrum*, la mer au milieu de trois continents est, depuis le début des civilisations, un véritable carrefour linguistique et culturel. Un dialogue subtil, caché, profond, permanent, où les rencontres égalent à peine les conflits, a généré au fil des siècles une culture euroméditerranéenne débordant les différentes cultures nationales. Il a tissé les filets d'un réseau parfois invisible, un tissu conjonctif dont la morphologie est dessinée par les correspondances et

les différences linguistiques d'un territoire à l'autre, les « mots migrants », aussi, que des ouvrages mettent particulièrement en évidence, comme par exemple l'Atlas Linguistique de la Méditerranée, à ce jour encore inédit.

Or, ce tissu conjonctif, ce patrimoine extraordinaire, culturel au sens large, qui nourrit notre sujet, nos civilisations, demeure méconnu. Il est par ailleurs étonnant de constater que dans un espace géopolitique aussi riche de langues diverses, il n'existe pas une prise de conscience réelle de la valeur sociale et culturelle de cette diversité linguistique. C'est dans cette perspective que s'inscrit le LEM, projet qui repose sur deux articulations idéologiques très générales. Voyons cela de près.

En premier lieu, la diversité linguistique, loin d'être un handicap - ou encore pire un châtement divin ! - peut s'avérer une chance pour un progrès viable des civilisations. C'est dans ce sens que, tout récemment, nous avons proposé la formule « réconcilier Babel »¹. Le mythe de Babel est depuis très longtemps interprété négativement au point que les termes « Babel », « babélique » sont devenus, à travers la cristallisation linguistico-culturelle, synonymes de confusion, chaos, incompréhension, désordre, etc. Sans doute est-ce là le reflet d'une idéologie qui se méfie de la diversité, de la discontinuité, et qui s'articule avec une stratégie culturelle et politique qui ne se contente pas de gérer les territoires, mais tend à les uniformiser pour mieux les contrôler.

Cette pensée et cette action ont réussi, au fil des siècles et un peu partout, à rapprocher, pour le meilleur et pour le pire, les périphéries des différents centres de pouvoir. C'est, dans ses traits essentiels et dans sa forme actuelle, la mondialisation, qui est en fait un processus de centralisation à la fois économique, politique et linguistico-culturel.

En effet, ce rapprochement se traduit trop souvent par une mainmise des pays les plus riches et puissants sur les territoires les plus démunis, et par des hégémonies culturelles. Ainsi, pendant que quelques langues « majeures » se livrent sur le plan international un combat acharné, en mobilisant parfois des moyens financiers importants, pour occuper un espace international plus large, des langues régionales ou minoritaires disparaissent irrémédiablement sous l'effet d'impératifs libéraux entraînant, d'un même mouvement, la perte et la déstructuration des systèmes productifs locaux. Aujourd'hui la mondialisation montre pleinement son revers, et le développement durable est devenu une urgence pour nombre de gouvernements nationaux et d'organisations internationales : dans ce contexte il nous paraît nécessaire d'analyser et de souligner l'importance sociale et économique de la promotion de la diversité linguistico-culturelle.

En effet, il est possible, voire indispensable, de lire autrement le mythe:

En fait c'est l'unilinguisme qui, par la construction d'une tour toujours plus haute (bonne image de la compétition mimétique), démesure coupable, entraîne le châtement divin. La confusion des langues et la dispersion des peuples marquent le retour à un ordre pacifique et différencié. Si Babel est Babylone, le mythe dit sans doute le risque de désagrégation dans la violence d'un vaste empire où les interdits mimétiques tendent

à s'estomper, y compris les interdits linguistiques. Seules les petites communautés différenciées sont à l'abri de telles crises. *Small is peaceful*. (Sauzet, 1988-89)

De plus, l'analyse de certains cas de figure démontre que la prise en compte de la diversité linguistique n'est pas qu'un coût pour la communauté concernée ou l'État. Dans cette perspective d'épanouissement personnel et social, la littérature et plus généralement la création artistique (chanson, arts plastiques, etc.) en ou par la langue régionale, trop souvent délaissées par les études sociolinguistiques, ont, elles aussi, un rôle important à jouer : elles créent les conditions pour un rapprochement des générations, pour une transmission intergénérationnelle du savoir, pour une revitalisation et « universalisation » de la langue-culture locale.

La deuxième articulation idéologique porte sur la conception même des droits linguistiques, à savoir les outils destinés à protéger la diversité linguistique. Lorsqu'on aborde cette question on a généralement tendance à croire qu'ils sont l'affaire exclusive de sujets, groupes ou communautés particuliers.

Songeon à la Déclaration universelle des droits linguistiques de Barcelone (1996), un édifice juridique dont la construction aura duré près de trois ans et impliqué un nombre considérable d'intellectuels du monde entier : courageuse et novatrice par rapport à bien des textes précédents au point de refuser la différenciation entre langues régionales, minoritaires, non-officielles etc. au nom d'une dignité universelle de toutes les langues du monde, elle n'échappe pourtant pas à cette interprétation singularisant le rapport entre le sujet et sa langue, le sujet et sa communauté, la communauté linguistique et son territoire et posant, en amont, l'auto-représentation de la communauté en tant que « peuple ». Bref, la Déclaration risque de refléter et d'entériner une pensée où la diversité linguistique est certes une valeur, mais une valeur encore par trop liée aux droits spécifiques des membres d'un groupe ou d'une communauté minoritaire qui se dit peuple et non comme une valeur en soi, c'est-à-dire universelle.

Il est temps de dépasser cette conception bornée pour que tous, les minorités aussi bien que les majorités, se sentent enfin directement concernés par la protection et la promotion de la diversité linguistique, de la même manière que l'on est tous, aujourd'hui, plus ou moins sensibles à la sauvegarde de l'environnement et au respect des territoires.

Heureusement, en des temps récents, on a pu assister à l'émergence de ce discours nouveau : au sein de l'UNESCO, par exemple, où le parallèle diversité linguistique et culturelle et biodiversité est désormais acquis² ; dans le cadre du PNUD (le Programme des Nations Unies pour le Développement) où, en tant que partie de l'identité collective, « bien commun global », les langues et cultures minoritaires peuvent bien représenter autant de dimensions adoptables par qui que ce soit ; au cours du Forum Mondial des Droits de l'Homme de 2004 (« Diversité des langues et cultures et droits de l'homme »), où l'on a cerné et affirmé « la valeur des langues comme patrimoine de l'humanité » ; au sein de l'Académie Internationale de Droit Linguistique (AIDL), qui en 2006 a

lancé depuis Galway un Appel à l'UNESCO pour une convention sur la diversité linguistique³ etc.

3. La promotion de la diversité : le projet LEM

À partir de cette assise idéologique, le site internet Langues d'Europe et de la Méditerranée (LEM)⁴ a été conçu par Henri Giordan et mis au point avec le concours des équipes de la Délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF) et du Musée des Civilisations de l'Europe et de la Méditerranée (MuCEM). Sa création a été tout particulièrement motivée par un triple constat :

- 1) L'Europe, comme la Méditerranée, est caractérisée par une diversité linguistique formée par un large éventail de langues.
- 2) Il est essentiel pour valoriser cette richesse que l'opinion publique prenne conscience de la valeur sociale et culturelle de cette diversité linguistique.
- 3) La création d'un site internet apportant des informations précises et fiables sur cette réalité est un moyen efficace de contribuer à informer le public le plus large.



Fig.1 : Le portail du LEM

Pour atteindre ce but, on a conçu une façon originale de présenter les différentes langues de cette région, nationales, officielles, régionales ou minoritaires. Le site LEM est, en effet, le résultat d'une démarche ergonomique rigoureuse appliquée aux sites web qui a conduit à réaliser les opérations suivantes :

- Une étude approfondie des sites qui existent sur les langues (au niveau français, européen et mondial), afin de définir avec précision la position du LEM, sa stratégie de développement et sa valeur ajoutée.
- La mise au point d'un protocole détaillé de présentation des langues en ligne.
- Le développement d'un site dynamique avec son interface graphique et ses outils de mise en ligne.
- La réalisation de tests d'utilisabilité afin de mettre au point l'ergonomie du site.
- La constitution progressive d'un Réseau d'informateurs garantissant la fiabilité des données et leur mise à jour permanente.

Le site LEM a été mis en ligne en juin 2007. Ce site offre une présentation des langues qui n'a actuellement pas d'équivalent :

- Le LEM dispose d'une interface graphique attrayante et nous avons développé les outils permettant la mise en ligne, dans un site dynamique, de pages conformes aux recommandations du W3C ce qui en garantit l'accessibilité.
- Les données mises en ligne offrent un haut degré de fiabilité obtenue par la rédaction confiée à un Réseau de spécialistes proches du terrain et au contrôle par un Comité scientifique international et ses sections spécialisées pour chaque langue.
- La charte rédactionnelle du LEM permet d'offrir une présentation détaillée des langues comportant une description scientifique accessible au grand public complétée par une description historique, sociolinguistique et politique.
- Le LEM met l'accent sur la créativité culturelle de chaque langue décrite en offrant des exemples de création aussi bien dans l'écrit qu'à travers des exemples sonores et vidéo ou encore des images établissant les rapports entre langues et arts plastiques.

Le Réseau et la rédaction en ligne permettent de tenir à jour l'ensemble des informations pour chaque langue, ce qui est essentiel en ce qui concerne l'enseignement, les dispositions officielles ou encore l'actualité artistique.

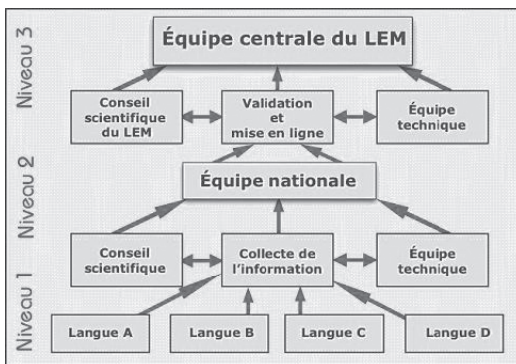


Fig.2 : Le « réseau rédactionnel » du LEM

Le site LEM proposera en outre des services ressortissants à ce que l'on désigne aujourd'hui comme « web participatif ». L'articulation de la fiabilité des méthodes de recueil des données avec ce type d'ouverture à une discussion large constitue la meilleure garantie de son audience.

3.1 Développement du projet LEM

Le LEM est un projet international qui a vocation à s'étendre à l'ensemble des pays européens et qui comporte actuellement trois équipes : une équipe française qui assure le pilotage de l'ensemble du projet, une équipe italienne et une équipe portugaise. Il est hébergé sur un serveur professionnel d'une société privée, OVH qui est le premier hébergeur en France. Un Comité scientifique international est en cours de création sous la présidence du professeur Tullio De Mauro.

- L'équipe française

Cette équipe, placée sous la responsabilité d'Henri Giordan, a assuré la conception du site, sa charte graphique, son ergonomie et son développement. Elle assure la mise au point et le contrôle rédactionnel des documents mis en ligne. Son webmaster, Philippe Dacier, effectue la mise en ligne des documents et les développements informatiques nécessaires à l'évolution du site.

Cette équipe française organise le développement international du projet qui pour l'instant s'est concrétisé par la création d'une équipe italienne et d'une équipe portugaise. Des contacts sont en cours en Grèce, en Roumanie, à Malte et en Algérie.

Deux accords de partenariat pour la réalisation du projet LEM sont en cours de discussion avec l'université et la région de Corse et avec l'Institut national des langues et civilisations orientales (INALCO). L'équipe française coordonne le recueil des informations et documents pour les langues de France avec notamment le concours d'une équipe corse placée sous la responsabilité du professeur Ghjacumu Thiers, d'une équipe de l'INALCO organisée par le professeur Marcel Courthiade et de correspondants pour chacune des langues de France.

- L'équipe italienne

Une équipe a été créée en Italie par Giovanni Agresti, de l'Université de Teramo. Une association LEM-Italia a été créée à son instigation en mai 2008 avec la participation d'universitaires (professeurs Alberto Sobrero, Annarita Miglietta, Michele De Gioia, etc.). Cette équipe organise le recueil des données pour les langues d'Italie. Elle a associé le LEM à d'importantes manifestations universitaires telles que les « Journées des Droits Linguistiques », organisées chaque année à l'Université de Teramo.

L'équipe italienne a assuré la traduction en italien du site. Un partenariat avec la Provincia de Trento et la Région Trentino-Alto Adige est actuellement négocié.

- L'équipe portugaise

L'Associação de Professores de Português (APP) a officiellement adhéré au projet LEM en août 2008. Elle se propose, en collaboration avec l'entourage de Maria Helena Mira Mateus, de réaliser les pages concernant le portugais et le mirandês et d'assurer la traduction du site en portugais.

3.2 L'avenir du LEM

La création du site LEM a été soutenue par plusieurs organismes du Ministère de la Culture français qui continuent à soutenir son développement : la Délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF), la Mission de la recherche et de la Technologie (MRT) et le Musée national des Civilisations de l'Europe et de la Méditerranée (MuCEM), actuellement en projet.

Le projet LEM a été présenté et discuté dans des réunions internationales à plusieurs occasions, et notamment :

- Un Colloque international, qui s'est tenu à Nice du 31 mars au 2 avril 2005, a été consacré à l'examen du projet LEM. Ce colloque qui réunissait les responsables de la DGLFLF, du MuCEM, du Conseil de l'Europe, de la Commission européenne ainsi que des universitaires français, italiens et japonais, a souligné la nécessité de cette réalisation et a permis de préciser l'orientation de ce projet⁵.

- Le LEM a été présenté lors de la 5^e édition du Festival della Scienza de Gênes (25 octobre - 6 novembre 2007) lors d'une conférence publique sur « Les différences linguistiques en Europe : force ou faiblesse pour l'avenir géopolitique du vieux continent ? » avec M. Vittorio Bo, directeur du Festival de la Science, Giovanni Agresti, Responsable du LEM-Italie, Tullio De Mauro, Università di Roma « La Sapienza », Henri Giordan, Responsable du LEM, Xavier North, Délégué général à la langue française et aux langues de France, Louis Godart, Conseiller du Président de la République italienne.

- Le LEM a également été présenté le 20 mai 2008 à la Faculté de Langues et littératures étrangères de l'Université de Chieti-Pescara ainsi que les 13 et 14 novembre 2008 à l'Université de la Corse à Corte, où l'on vient de mettre en place une équipe pour la description et le traitement de la langue corse.

L'intégration du LEM au sein du MuCEM, prévue à l'origine, est pour le moment en veilleuse de par les difficultés auxquelles ce projet de Musée se heurte depuis plusieurs années. Un accord dans un avenir impossible à préciser n'est pas exclu. Pour l'instant, le LEM se développe de façon autonome, en s'appuyant sur deux associations, en France, le Forum des Langues de France et en Italie, l'association LEM-Italia.

Notes

* Les paragraphes 1 et 2 ont été rédigés par G. Agresti, le paragraphe 3 a été rédigé par H. Giordan.

¹ «Babel réconciliée: économie et écologie des langues régionales ou minoritaires» c'est le titre du colloque international Troisièmes Journées des Droits linguistiques organisé par l'Association LEM-Italia, l'Université de Teramo, le I.S.I.T. de Trente et la Mairie de Faeto (Teramo-Faeto, 20-23 mai 2009).

² [Http://www.unesco.org/culture/ich/index.php?lg=FR&pg=00144](http://www.unesco.org/culture/ich/index.php?lg=FR&pg=00144)

³ [Http://www.iall-aidl.org](http://www.iall-aidl.org)

⁴ [Http://www.portal-lem.com](http://www.portal-lem.com)

⁵ Les Actes de ce Colloque ont été publiés dans un numéro spécial de *La Tribune Internationale des Langues vivantes*, magazine de l'Association Européenne des Linguistes et des Professeurs de Langues (mai 2006, 104 pp.) et, en ligne, sur le site LEM : http://portal-lem.com/fr/archives.colloque_langues_d_europe_et_de_la_mediterranee.html

Bibliographie

Boullier, D., Ghitalla, F., 2006. «Le Web ou l'utopie d'un espace documentaire». *Information - Interaction - Intelligence*. Toulouse : Cepaduès-Éditions. vol. 4, n° 1, p. 173-189.

Cerquiglini, B. (dir.), 2003. *Les Langues de France*. Paris : Presses Universitaires de France.

Dyens, O., 2003. «Le Web et l'émergence d'une nouvelle structure de connaissances». *Centre Jacques Cartier conference : The Future of Web Publishing that has been held in Lyon from 9th to 11th December 2002*. En ligne : <http://www.interdisciplines.org/defispublicationweb/papers/11/verison/original>

Giordan, H. (ed), 2006. «Le projet LEM : Langues d'Europe et de la Méditerranée». *La Tribune Internationale des Langues vivantes : magazine de l'Association Européenne des Linguistes et des Professeurs de Langues (AELPL)*, n° 39-40, p. 52-65.

Landow, G.P., 1990. «Hypertext and Collaborative Work : 5e Example of Intermedia». J. Galegher, R.E. Kraut, C. Edigo (eds.), *Intellectual Teamwork, Social and Technological Foundations of Cooperative Work I* - Hillsdale, NJ : Lawrence Erlbaum, Inc.

Ministère de la Culture et de la Communication, Délégation générale à la langue française et aux langues de France, 2005. *Rapport au Parlement sur l'emploi de la langue française: Avant-Propos de Dominique de Villepin, Premier ministre*. [Paris] : DGLFLF.

Origgi, G., Arikha, N. (dir.), 2003. *Text-e : Le texte à l'heure de l'Internet*. Paris : Bpi-Centre Pompidou.

Rebillard, F., Chartron, G., 2004. «Quels modèles pour la publication sur le Web ? : Le cas des contenus informationnels et culturels». *Questionner l'internationalisation : cultures, acteurs, organisations, machines : Actes du XI^e Congrès SFSIC*. - Béziers : SFSIC, p. 303-310. En ligne : http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00000986.html

Sauzet, P., 1988-89. «La diglossie : conflit ou tabou ?», *La Bretagne linguistique*, Centre de Recherche Bretonne et Celtique (UA 374 CNRS), Université de Bretagne Occidentale, vol. 5, p. 1-40.

Turner, W.A., 1994. «Penser l'entrelacement de l'Humain et du Technique : les réseaux hybrides d'intelligence». *Solaris : Revue électronique du Groupe interuniversitaire de recherche en sciences de l'information et de la communication* («Pour une nouvelle économie du savoir»). <Http://www.info.unicaen.fr/bnum/jelec/Solaris/html>